RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION

JUIN 2025

CTS

SOMMAIRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE MISSION 4

SOCIÉTÉ À MISSION, UNE DYNAMIQUE EN PLEIN ESSOR 6

LA CTS, SOCIÉTÉ À MISSION 8
1 raison d'être et 5 objectifs statutaires 8
Grandes étapes de la société à mission 9
Zoom sur le programme de recherche INRS 9

LE COMITÉ DE MISSION, EN PRATIQUE 10
Son rôle 10
Un cycle de travail sur 3 ans 10
Calendrier des rencontres 11

INTERVIEW DE MEMBRES DU COMITÉ DE MISSION 12

AVIS D'ENSEMBLE DU COMITÉ DE MISSION 14

REGARD SUR LES 5 OBJECTIFS DE LA CTS 16
Objectif POUR NOTRE PLANÈTE 16
Objectif POUR NOS CLIENTS 20
Objectif POUR NOS SALARIÉS 24
Objectif POUR L'ÉCONOMIE DE NOTRE TERRITOIRE 28
Objectif POUR NOTRE DÉVELOPPEMENT 32

LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA CTS ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL 36

CERTIFICATION DE L'OTI 38

ÉDITO

PRÉSIDENT DU COMITÉ DE MISSION DE LA CTS

Après la mise en place du Comité de mission en 2024, ce début d'année 2025 a été destiné à la consolidation de notre instance, appelée à jouer un rôle important dans la crédibilité du statut d'entreprise à mission de la CTS. À la suite du temps de l'appropriation, est venu le temps de l'approfondissement pour permettre au Comité de mission d'exercer progressivement la plénitude de sa vocation. Celle-ci se veut un équilibre entre l'expression des attentes du territoire et de ses habitants à l'égard de la CTS comme entreprise à mission, et la prise en compte des problématiques propres à la culture de l'entreprise ainsi qu'à la considération portée à la compétence et à l'épanouissement professionnel de ses salariés dans leur diversité.

Le Comité de mission a consacré une partie conséquente de son activité à améliorer sa connaissance de l'entreprise, par des visites de terrains et l'audition de collaborateurs de l'entreprise ainsi que d'experts des transports.

Nous avons bénéficié de l'écoute attentive d'Emmanuel Auneau, le Directeur général, ainsi que d'un accompagnement professionnel et diligent de Sabrina Moretto, adjointe à la directrice de l'accompagnement de la stratégie, notre interlocutrice privilégiée.

Il est en effet essentiel que nos avis s'appuient sur une connaissance robuste des principales composantes de l'activité de la CTS, pour que nous soyons en mesure d'émettre des avis éclairés et stimulants pour la réussite de l'ambition de l'entreprise. Je veux aussi souligner l'implication et la motivation des membres de notre Comité de mission dans la diversité de leur expérience mais nourris d'un même attachement à la cause du transport public et au rayonnement de la CTS.

C'est un rapport de confiance exigeant qui s'est ainsi noué avec la gouvernance de l'entreprise. Nous mettons en valeur, dans notre avis, la cohérence -pour l'essentiel- des résultats obtenus dans la déclinaison des objectifs statutaires sur la base d'indicateurs choisis par la CTS, ce qui est un élément de crédibilité du projet de l'entreprise.

Cependant, nous estimons que la mesure de l'impact d'une démarche ambitieuse justifie de privilégier le recours à des indicateurs de résultats, et nous formulons, dans nos recommandations, des propositions en ce sens.

Dans cette direction, nous avons particulièrement réfléchi à la contribution que la CTS peut apporter à la décarbonation des transports internes à la métropole et dans la relation de la métropole avec l'ensemble des territoires avec lesquels elle interagit.

Cette attente du Comité de mission s'inscrit dans le cadre de l'objectif statutaire 1 "Pour notre planète" choisi par l'entreprise et oriente ainsi la CTS vers les leviers lui permettant de conquérir de nouveaux clients, de contribuer à la réduction de la part modale de la voiture et de la diminution du coût carbone des déplacements à l'échelle de l'aire d'influence de la métropole. Il s'agit d'un enjeu majeur qui justifie une forte implication de l'entreprise, en relation avec tous les acteurs des mobilités.

J'assure -avec les membres de notre Comité- l'entreprise, sa gouvernance et tous ses salariés, ses collectivités actionnaires et, de façon plus large, ses clients, de notre volonté d'accompagner, d'encourager et de stimuler la CTS dans la réussite de sa mission.

Pierre LAPLANE
Président du comité de mission de la CTS

SOCIÉTÉ À MISSION,
UNE DYNAMIQUE EN PLEIN ESSOR

Le cap des 2 000 entreprises à mission a été franchi dès le début de l'année 2025 et comme chaque printemps l'observatoire des sociétés à mission a publié son dernier baromètre, qui permet de dresser le portrait des entreprises à mission et de regarder la dynamique à l'échelle du territoire ou encore par secteur d'activité.

À fin 2024, le nombre exact est de 1961 sociétés à mission. Le graphique ci-dessous extrait du 8ème baromètre publié en mars 2025 montre que **le nombre d'entreprises à mission a plus que triplé depuis 2021.**

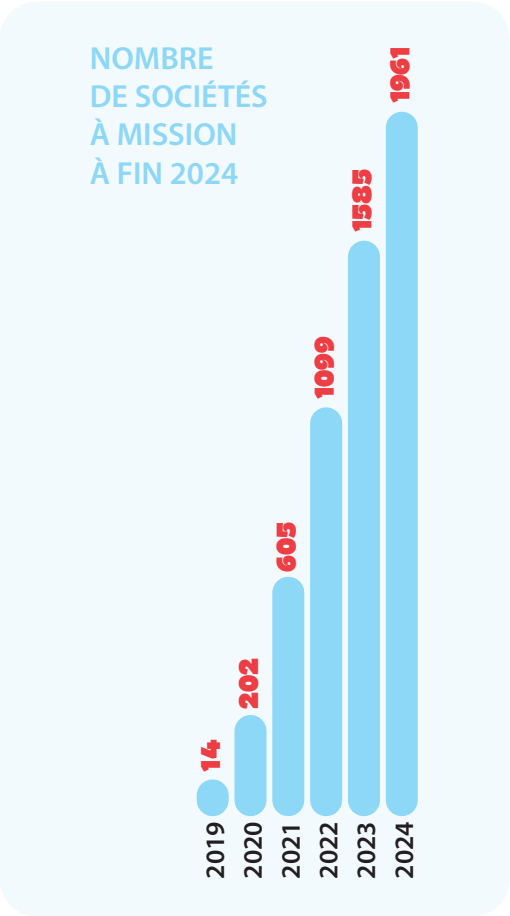

Sur ces 3 dernières années, **le nombre de salariés travaillant dans une entreprise à mission a quant à lui doublé.** Plus de 500 000 salariés sont recensés en 2021 contre **plus d'un million de personnes** travaillant dans une entreprise à mission, ou dans un groupe dont la maison mère est à mission, **en 2024.**

L'ancienneté des entreprises, à mission, est très variable comme le montre le graphique ci-dessous, extrait aussi du 8ème baromètre. 54% des sociétés à mission ont été créées après 2019 et la promulgation de la loi PACTE. Pour autant, seule 30% d'entre elles ont intégré leur mission dès leur création. Parmi les 46% d'entreprises à mission créées avant 2019, ce 8ème baromètre ressence **près de 1% d'entreprises centenaires. La CTS est citée parmi ces entreprises** aux côtés de Danone, les éditions Bayard, Aigle, KPMG ou encore la Poste.

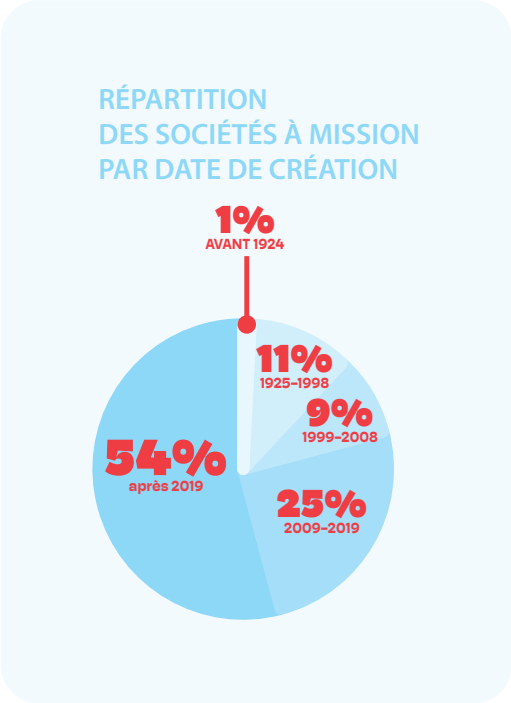

UNE DYNAMIQUE S'INSTAURE DU CÔTÉ DES RÉSEAUX DE TRANSPORT DE VOYAGEURS

Comme le note ce 8ème baromètre, la répartition des sociétés à mission par secteur d'activité ne connaît pas d'évolution majeure en 2024. Le secteur du service conserve largement sa 1ère place dans la hiérarchie, représentant 80% de l'ensemble des entreprises à mission.

Dans le domaine plus précis des transports, l'observatoire ressence **25 entreprises de transports et logistiques en 2024** contre 18 en 2023. L'année 2023 marque le passage en société à mission des premiers réseaux urbains de transport de voyageurs avec Kéolis Bordeaux en janvier 2023 et la CTS en juillet 2023.

L'année 2024 marque le début d'une dynamique du côté des réseaux de transport de voyageurs. D'autres filiales du groupe Kéolis sont devenus société à missions, comme Lyon Bus en 2024 et Lille en 2025. Du côté du groupe Transdev une même dynamique se dessine avec le passage en société à mission des filiales de Rouen et de Reims qui exploitent toutes deux les réseaux urbains sur leur territoire.

EN RÉGION GRAND-EST, UNE DYNAMIQUE À INSUFFLER

Avec 55 entreprises à mission sur son territoire, la Région Grand Est se place à la 9ème place des régions françaises en 2024, ce qui représente 2,8% des sociétés à mission françaises. Une dynamique qui semble au ralenti au regard de la mouvance hexagonale. La croissance entre 2023 et 2024 est de seulement 9%. Soit 9 nouvelles entreprises à mission sur un an. Une croissance nettement moins forte que les 37% notables entre les années 2022 et 2023.

Pour accompagner le déploiement des entreprises à mission, la Communauté des entreprises à mission s'appuie sur des ambassadeurs en région. **En tant qu'ambassadeur en Grand-Est, la CTS se mobilise localement pour partager son expérience et faire la promotion du modèle.**

KEOLIS

En 2022, Keolis Bordeaux Métropole est devenue la première entreprise de transports publics à obtenir le statut d'Entreprise à Mission. Le retour d'expérience est très favorable, permettant d'intégrer pleinement les enjeux du territoire dans la gouvernance de l'entreprise.

Marquant la volonté forte de s'engager aux côtés des Métropoles, Keolis incite dès lors ses réseaux à suivre cette même trajectoire.

En cohérence avec la raison d'être du Groupe, Keolis s'engage à déployer des solutions de mobilités sûres et durables, au service des territoires Métropolitains, pour une meilleure qualité de vie de tous et de chacun.

Cette raison d'être devra être adaptée pour correspondre aux caractéristiques du territoire de chaque Métropole partenaire.

Cet objectif requiert la mobilisation des parties prenantes internes, salariés et partenaires sociaux, mais aussi des parties prenantes externes, comme la Métropole, des usagers, des personnalités du territoire ou encore des associations.

Cette démarche de co-construction permet à Keolis de fédérer les acteurs du territoire autour de cette expression qui illustre un projet de long terme.

La consultation des diverses parties prenantes rassemblées autour du projet d'Entreprise à Mission permet également de décliner la raison d'être en objectifs statutaires. Ils visent à formuler de manière plus précise les engagements pris par l'entreprise dans le but de générer un impact positif sur les parties prenantes clés : le territoire, les habitants et plus particulièrement les usagers, les collaborateurs, la planète.

LA CTS, SOCIÉTÉ À MISSION

1 RAISON D'ÊTRE ET 5 OBJECTIFS STATUTAIRES

« Depuis 1877, la Compagnie des Transports Strasbourgeois est riche de son histoire et forte des femmes et des hommes qui la composent.

*Fière d'exercer sa mission de service public, elle a à cœur de **CRÉER DU LIEN, de FACILITER AU QUOTIDIEN LA MOBILITÉ DE SES CLIENTS**, de contribuer à structurer le territoire et de répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et économique. »*

OBJECTIF 1
POUR NOTRE PLANÈTE

Engagée en faveur de la préservation de la planète, la CTS développe des liens entre les territoires et contribue à améliorer l'empreinte environnementale de l'agglomération par la performance de son réseau, la décarbonation de ses activités et l'engagement de ses salariés.

OBJECTIF 2
POUR NOS CLIENTS

Entreprise citoyenne, à l'écoute de ses clients, la CTS s'engage à développer des solutions de mobilité adaptées à leurs besoins et au territoire. Elle favorise l'inclusion de tous et s'implique pour le bien vivre ensemble et le respect mutuel.

OBJECTIF 3
POUR NOS SALARIÉS

La CTS s'engage pour le bien vivre dans l'entreprise. Elle veille à la sécurité et au bien-être de ses agents tout au long de leur carrière. Elle encourage le dialogue social et la transmission de valeurs partagées au bénéfice d'une ambition et d'une mobilisation collectives.

OBJECTIF 4
POUR L'ÉCONOMIE DE NOTRE TERRITOIRE

Actrice économique responsable, la CTS contribue à l'accès à l'emploi et s'engage à prendre part au développement économique du territoire, en s'appuyant sur les TPE et les PME.

OBJECTIF 5
POUR NOTRE DÉVELOPPEMENT

La CTS s'investit dans l'innovation technique et sociale pour améliorer sa performance et développer son expertise au service des politiques publiques de mobilité.

COMMUNAUTÉ DES ENTREPRISES À MISSION

La CTS est membre de la Communauté des Entreprises à Mission, association de référence en France sur la question de la société à mission.

LES GRANDES ÉTAPES VERS LA SOCIÉTÉ À MISSION

JAN 2022
Lancement de la démarche pour devenir société à mission

DÉC 2023
1ère réunion du comité de mission

MAI 2023
Assemblée générale extraordinaire pour valider la modification des statuts de la CTS afin d'intégrer la qualité de société à mission

JAN 2024
La CTS participe au programme de recherche de l'INRS (institut national de recherche sur la santé et la sécurité au travail)

JUIN 2023
Conseil d'administration pour valider la composition du comité de mission

MARS 2024
Adoption d'un règlement intérieur propre au comité de mission et élection d'un président de comité de mission

JUIL 2023
Inscription des nouveaux statuts au greffe du Tribunal Judiciaire de Strasbourg

JUIN 2024
1er rapport du comité de mission et présentation des conclusions lors de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes du 25/06/24

OCT 2023
La CTS devient ambassadeur en région Grand Est pour la communauté des entreprises à mission

JAN 2025
1ère certification par un OTI

JUIN 2025
2ème rapport du comité de mission et présentation des conclusions lors de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes du 16/06/25

ZOOM SUR LE PROGRAMME DE RECHERCHE INRS

La CTS participe au programme de recherche sur l'impact des sociétés à mission sur le quotidien des salariés. Ce programme, porté par l'INRS (Institut National de Recherche sur la Santé et la Sécurité au travail), a pour **objectif de comprendre les effets du déploiement du modèle de la société à mission sur le travail et le vécu des salariés, principalement en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.**

Dans le cadre de cette collaboration, **deux chercheurs accompagnent la CTS dans le déploiement de sa qualité de société à mission.** Vincent Grosjean et Emilie Dufour interviennent au sein de l'entreprise afin de réaliser différents **entretiens avec les salariés pour échanger sur leur compréhension et leur vécu.** Est-ce que cette qualité de société à mission permet de renforcer le sens du travail des salariés, de consolider la cohésion des équipes autour d'une raison d'être qui fait sens ? Ou au contraire est-ce que cette qualité de société à mission brouille la vision stratégique et se contredit avec les objectifs opérationnels déclinés sur le terrain ? Autant de questions auxquelles ce programme est en train de répondre et qui se terminera fin 2025.

LE COMITÉ DE MISSION
EN PRATIQUE

RAPPEL DE SON RÔLE

Comme le précise la loi, le comité de mission est l'organe de gouvernance chargé du **suivi de l'exécution de la mission**. Pour rappel, son rôle vise donc à :

- Examiner la démarche engagée par l'entreprise ;
- Examiner la feuille de route de l'entreprise afin de formuler un avis sur la pertinence des actions menées pour répondre aux objectifs fixés.

Le comité de mission a aussi pour rôle d'**émettre des recommandations** afin d'aiguiller la CTS et de l'aider à construire au mieux sa mission.

Il formalise l'ensemble de sa mission et de ses avis au travers d'un **rapport annuel obligatoire** qu'il joint au rapport de gestion, transmis lors de l'assemblée générale d'approbation des comptes.

UN CYCLE DE TRAVAIL SUR 3 ANS
UNE DEUXIÈME ANNÉE POUR MIEUX SUIVRE ET EXAMINER LA MISSION DE LA CTS

Lancé le 19 décembre 2023, le comité de mission a travaillé en tout premier lieu sur son organisation et ses modalités de fonctionnement. Il a ainsi établi un cycle de travail sur 3 ans afin de pouvoir s'imprégner progressivement de l'activité de la CTS.

2024	2025	2026
UNE ANNÉE POUR COMPRENDRE ET CONSTRUIRE	UNE ANNÉE POUR SUIVRE ET EXAMINER	UNE ANNÉE POUR RECOMMANDER ET ORIENTER

Un premier temps d'appropriation a donc permis aux membres du comité de se connaître, d'apprendre à travailler ensemble et surtout d'en découvrir davantage sur l'activité de la CTS. Les groupes de travail pourront permettre la poursuite de visites pour continuer la découverte de la CTS afin de mieux comprendre son fonctionnement.

Une année de travail s'est donc écoulée depuis la livraison du premier rapport en juin 2024. Elle a permis au comité de mission d'avoir une vision plus large de l'entreprise et de ses projets au travers notamment d'une **problématique précise que le comité a souhaité inspecter :**

« Comment la CTS prend sa place dans le report modal et les changements de comportements (allant jusqu'à l'abandon de la voiture), via (1) l'offre déployée ; (2) l'articulation avec les autres modes (P+R, interurbain, TER notamment) ; (3) l'intégration tarifaire et notamment le compte mobilité ? ».

CALENDRIER **DES RENCONTRES**
ENTRE JUIN 2024 ET JUIN 2025

Comme l'année dernière, le comité de mission a fonctionné selon 2 niveaux d'organisation. Des comités officiels obligatoires et des groupes de travail sur la base du volontariat. La responsable de mission de la CTS est présente à chaque réunion alors que le Directeur Général est un invité permanent des comités. En fonction de l'ordre du jour, d'autres collaborateurs de la CTS ou experts externes sont invités à participer aux réunions. Cette année, l'agence du climat et l'ADEUS ont donc mobilisé certains de leurs collaborateurs pour contribuer et enrichir les échanges et les réflexions du comité de mission.

COMITÉ DE MISSION N°4

20 septembre 2024

- Retour sur le 1er cycle de travail
- Lancement du 2ème cycle de travail en vue du deuxième rapport
- Visite du dépôt de l'Elsau

Invité CTS : Adjoint au responsable de l'unité de production de l'Elsau

COMITÉ DE MISSION N°5

8 janvier 2025

Analyse de la problématique : zoom n°1 sur l'offre et les usages autours de trois présentations faites par la CTS, l'ADEUS et l'agence du climat

Invités CTS : 3 représentants de la Direction Marketing et Innovation

Invités externes :

- Directeur d'étude mobilité de l'ADEUS
- Responsable du pôle mobilité décarbonée de l'agence du climat

COMITÉ DE MISSION N°6

5 mars 2025

- Présentation des conclusions de l'audit réalisé par l'OTI
- Analyse de la problématique : zoom n°2 sur la tarification et les services qui accompagnent l'offre

Invités CTS : 2 représentants de la Direction Marketing et Innovation

- Directeur Marketing et Innovation
- Responsable tarification et services

Invité externe : Auditeur de la SOCOTEC

COMITÉ DE MISSION N°7

26 mars 2024

- Présentation des projets 2024 et de la feuille de route 2025 pour les 5 objectifs statutaires
- Élection de Céline HEMMERLE comme rapporteur

GROUPE DE TRAVAIL N°4

24 mars 2024

Élaboration du second rapport

GROUPE DE TRAVAIL N°5

31 mars 2024

Rédaction des avis du comité de mission pour les 5 objectifs statutaires

GROUPE DE TRAVAIL N°6

2 avril 2024

Rédaction de l'avis général du comité de mission

INTERVIEW

DE MEMBRES DU COMITÉ DE MISSION

Le comité de mission est un espace de dialogue. Est-ce important pour les organisations de s'ouvrir à d'autres cultures ?

Rainer STUMM,
usager citoyen allemand

Vincent TRIPONEL,
CCI Alsace Eurométropole, Vice-Président, élu en charge de l'aménagement du territoire et des mobilités

Tout d'abord, je vous remercie de me donner la parole en tant que représentant allemand et usager de la compagnie CTS utilisant un abonnement annuel pour me rendre à Kehl.

Le fait que ce comité soit ouvert à des parties externes à la CTS est une avancée importante pour récolter des avis, des difficultés ou permettre de proposer des idées nouvelles. C'est un pas important. Ce comité est un espace de dialogue en permettant un échange interculturel, autrement dit c'est un reflet de notre société. Chaque membre est issu d'un milieu / culture diffèrent(e), ce qui apporte une richesse de dialogue.

Concernant ma culture allemande, il est primordial de privilégier et d'améliorer non seulement un axe vers le nord (raisonnable et d'utilité publique) mais aussi l'axe vers la ville de Kehl. C'est une ville frontalière et les échanges doivent être renforcés pour mutualiser les services et confronter les besoins.

L'entrée de la ville de Kehl en capital de la CTS en 2024 est pour moi signe de sa volonté à mieux s'engager dans cette voie.

En notre qualité de représentant du monde économique et de personne publique, nous avons été ravis de la mise en place par la CTS de cette société à mission et d'y avoir été associé. Les grands enjeux de mobilités et de décarbonation doivent passer par plus de dialogues et de considérations des attentes de l'ensemble de l'écosystème au sein duquel nous vivons. Ne plus considérer les acteurs du territoire comme des individualités mais bien comme un ensemble cohérent, qui au grès des attentes des uns et des autres peut avoir des souhaits, nous apparait comme primordial et dans l'ADN des CCI.

La place de la CTS, son énergie à développer de nouveaux services pour les usagers, à apporter à ses collaborateurs les meilleures réponses, son souhait de faire évoluer ses activités, s'inscrivent dans cette démarche partenariale qui est nôtre et qui s'ouvre vers plus de dialogues, plus d'échanges, et ce le plus tôt possible, afin de pouvoir offrir le meilleur service au plus grand nombre. C'est aussi en cette société à mission que nous pouvons échanger librement et dans un esprit de co-construction, afin de mieux nous connaitre et par la même occasion faire tomber les « barrières » qui semblaient exister, mais aussi savoir prendre en considération les souhaits de l'autre.

Quels sont les sujets et enjeux qui vous ont le plus interpellés au cours des présentations qui vous ont été faites pour préparer ce 2ème rapport ?

Rainer STUMM :

Cette année, le comité de mission a souhaité comprendre comment la CTS prend sa place dans le report modal et les changements de comportement.

Concernant l'offre mise en place par la CTS, deux sujets ont particulièrement attiré mon attention : tout d'abord la qualité de service me semble être un enjeu majeur qui doit être pris en compte dans le cadre de travaux ou de perturbations. On le voit aujourd'hui en Allemagne, lorsque le tramway est interrompu, la substitution bus n'est pas à la hauteur comparativement à l'offre proposée initialement en tramway, et c'est dommage. Ensuite, la mobilité de loisir, et notamment l'accessibilité du Zénith, reste difficile. Les évènements génèrent d'importants flux et des congestions routières qui pourraient être limitées. Pour cela, il faudrait que l'offre de la CTS soit plus attractive et l'information voyageurs mieux valorisée pour inviter à faire davantage de rabattement vers le tramway.

Dans le cadre de nos réunions, nous avons aussi parlé de tarification et nous avons pu prendre connaissance des premiers éléments de bilan concernant la gratuité pour les jeunes entre 4 et 17 ans. J'ai été fort intéressé par cette présentation car à titre personnel, je suis très sensible à cette question sur la gratuité. De mon point de vue, (qui n'engage pas le comité de mission), elle mériterait d'être étudiée plus largement par l'Eurométropole.

Vincent TRIPONEL :

Après une première année de mise en place et de compréhension des sujets et des attentes, il nous a été possible de faire un premier point sur l'évolution des sujets portés par le comité à mission. Notre meilleure connaissance de la CTS nous a permis de mieux appréhender les sujets et leurs complexités et d'apporter notre regard.

En qualité de représentant du monde économique, plusieurs sujets sont importants. En premier lieu, par la contribution au travers du versement mobilité, les entreprises contribuent à la mise en place des transports collectifs, il nous est important de bien analyser les sujets mis en place par les fonds versés, d'analyser la pertinence des réponses apportées et surtout de comprendre les enjeux d'un établissement comme la CTS.

En second lieu, la CTS transporte les usagers qui pour la plupart sont nos collaborateurs, nos clients, nos partenaires et il est fondamental de disposer de la possibilité d'améliorer par notre regard, par nos discussions communes, par notre compréhension collective des sujets la qualité du service.

En troisième lieu, notre territoire est dense et bien innervé, au titre des tous les acteurs du transport intervenant sur celui-ci. Faire partie d'une instance disposant de hauteur et destinée à rendre plus lisible l'action de la CTS donne la possibilité d'apporter un regard complémentaire et polymorphe. Engagés dans des démarches de mobilités alternatives, sollicités à les utiliser afin d'éviter l'autosolisme, les acteurs économiques eurométropolitain ont cette sensibilité depuis fort longtemps et leur donner la possibilité d'apporter leurs idées et leurs engagements s'inscrit dans la décarbonation collective qui est la nôtre.

Enfin, la CTS est un acteur économique, qui au travers de ses activités doit s'inscrire dans cette démarche RSE que nous préconisons et que nous portons à la CCIAE, être à ses côtés nous permet de mieux comprendre ses contraintes et de l'assister dans ses évolutions.

AVIS D'ENSEMBLE

DU COMITÉ

Le Comité de mission constate la réalité de l'engagement de l'entreprise pour s'inscrire dans la réussite de sa transformation en entreprise à mission.

Le Comité de mission se félicite de la qualité de la collaboration entretenue avec les organes de gouvernance de la société et sa direction générale. Il a pu disposer d'un accompagnement efficace, de la disponibilité et de la grande compétence du manager de la mission, notre interlocutrice privilégiée.

Le Comité a enfin pu bénéficier, tout au long de l'année 2024, d'informations précises de l'entreprise, sur son mode de fonctionnement avec la fourniture de tout élément qui lui est apparu nécessaire pour remplir ses fonctions et l'organisation de visites de terrain. Celles-ci ont permis au Comité de prendre la mesure de la diversité des fonctions assumées par le personnel et de contribuer par ces échanges à une connaissance réciproque entre les salariés et le Comité.

Tout en se félicitant de ces éléments de contexte favorable, le Comité de mission se doit de mettre en évidence des efforts que la CTS devra accomplir pour consolider son statut.

Les différents indicateurs permettant de mesurer l'atteinte des objectifs, encore très largement constitués d'indicateurs de moyens, devraient progressivement évoluer vers des indicateurs d'impacts permettant d'apprécier la portée des actions engagées. La connaissance de la qualité de société à mission par l'ensemble des parties prenantes (salariés, Eurométropole et plus largement les collectivités du territoire, fournisseurs, entreprises et acteurs du monde économique et social, clients et habitants) mérite d'être développée. Cette qualité constitue une marque pour la CTS qui doit être un fer de lance de la communication interne et externe.

Le comité souhaite revenir sur l'accident qui s'est déroulé le 11 janvier 2025 et sa gestion par la CTS. Sans prendre parti sur ses causes, il relève la robustesse de la gestion de la crise par l'entreprise.

La transparence des éléments communiqués, la mobilisation des personnels et l'accompagnement des personnes impactées ont été à la hauteur d'un événement qui a mis en évidence la vulnérabilité du réseau confronté à des interruptions intempestives de l'exploitation par des manifestations diverses. Celles-ci impactent le bon fonctionnement du service rendu aux clients et justifie une prise de conscience collective des acteurs du territoire.

Enfin le Comité de mission a choisi d'entamer une réflexion sur le rôle que la CTS doit jouer pour faciliter le report modal, conquérir de nouveaux clients et contribuer ainsi à la réduction de l'impact carbone des déplacements au sein de la métropole et plus largement l'ensemble de son aire d'influence.

Objectif

Pour notre planète

« ENGAGÉE EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DE LA PLANÈTE, LA CTS DÉVELOPPE DES LIENS ENTRE LES TERRITOIRES ET CONTRIBUE À AMÉLIORER L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE L'AGGLOMÉRATION PAR LA PERFORMANCE DE SON RÉSEAU, LA DÉCARBONATION DE SES ACTIVITÉS ET L'ENGAGEMENT DE SES SALARIÉS. »

2 INDICATEURS	RÉSULTAT À 2024	AMBITION D'ICI 2025
OFFRE PRODUITE	**19,87 millions** de kilomètres commerciaux	**19,9 millions** de kilomètres commerciaux
Par des énergies consommées par le roulant (en WH)		

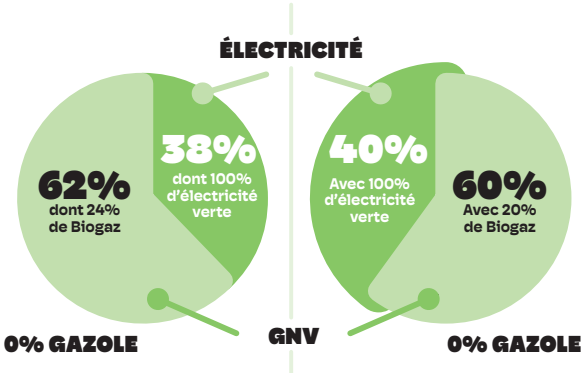

Avis du Comité de mission

SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF STATUTAIRE POUR LA PLANÈTE

Le Comité de mission se félicite que la CTS ait concrétisé ses engagements pour la préservation de la planète et la redynamisation de son offre par l'adaptation de certaines lignes, leur allongement ou leur renforcement, en réponse à l'attente des clients.

Il semblerait intéressant au Comité de mission qu'un retour d'expérience, en particulier en termes de fréquentation, soit réalisé au bout d'un an sur les lignes impactées par les améliorations apportées.

Concernant l'amélioration de l'offre kilométrique et la mise en service de nouveaux bus, il paraitrait opportun que les progrès soient mesurés en pourcentage d'une année sur l'autre plutôt qu'en kilomètres supplémentaires.

En termes de rénovation énergétique, les réalisations 2024 montrent les efforts faits pour améliorer les performances des bâtiments. Le comité souhaite disposer des indicateurs de performance des équipements installés ainsi que des données permettant de suivre les consommations énergétiques au niveau des 3 dépôts.

Le Comité de mission se réjouit enfin des formations menées pour la sensibilisation à l'écoconduite et souhaite là aussi que des indicateurs de résultats soient mis en place par ligne. La mesure au niveau global ou par dépôt ne reflétant pas suffisamment les progrès réalisés du fait de la grande diversité des lignes (site propre, nombreux feux tricolores, densité de la circulation...).

Enfin, le comité rappelle son souhait de l'an passé concernant les bus de la sous-traitance et la fixation à celle-ci d'objectifs de décarbonation, ainsi que l'utilisation d'indicateurs externes (SIRAC pour l'évolution de la circulation, ATMO pour les taux de pollution de l'air par exemple, qui mériteraient d'être intégrés dans les indicateurs d'évaluation de la concrétisation de cet objectif).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

REDYNAMISER LE RÉSEAU EN PRODUISANT DE L'OFFRE SUPPLÉMENTAIRE

LIGNE C7
Amélioration de l'offre au Port autonome

LIGNE 2 - prolongement à Elmerforst

LIGNE 45 - prolongement Poteries

Nouveau SERVICE SCOLAIRE
Collège Kathia et Maurice Krafft

TRAM C et **LIGNES G, C1, 72** et **75**
Renfort d'offre

DÉCARBONER NOTRE ÉNERGIE EN DÉVELOPPANT LES ÉNERGIES PROPRES ET EN FAVORISANT LA SOBRIÉTÉ

DÉCARBONER l'énergie utilisée pour notre activité et pour les déplacements des salariés

Réaliser des **TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE** (mise en place du plan d'action suite à l'audit énergétique)

Développer les **ÉCOGESTES** et l'**ÉCOCONDUITE**

13 376 kilomètres supplémentaires depuis le 08/07/24

61 610 kilomètres supplémentaires depuis le 26/08/24

22 321 kilomètres supplémentaires depuis le 26/08/24

725 kilomètres supplémentaires depuis le 02/09/24

24 482 kilomètres supplémentaires depuis le 26/08/24

2 nouveaux bus électriques HEULIEZ réceptionnés sur les 8 commandés

17 bornes de recharge électrique pour bus et pré équipement de 6 emplacements (à UPC)

12 bornes électriques pour les véhicules légers de service

Nouveau carburant pour les véhicules techniques - HVO

Poursuite du dispositif de prêt de 10 VAE pour les déplacements domicile-travail

4ème participation au challenge au boulot à vélo 164 participants, 22 434 km effectués

Installation de 2 pompes à chaleur

Renouvellement avec des équipements basse consommation

Installation d'un système de freecooling (refroidissement naturel)

Nouvelle consigne dynamique de baisse de température (compartiments voyageurs des Trams Citadis 1 et dans les bus électriques)

Suite de la campagne écogestes : défi des 21 jours, permanence pour sensibiliser, signature d'une charte interne

4 animations de sensibilisation "Le climat pas à pas" en partenariat avec l'agence du climat

3 notes de sensibilisation à l'écoconduite, diffusées par UPE

3 journées d'accompagnement terrain :
12/03/24, 91 conducteurs sensibilisés
25/06/24, 101 conducteurs sensibilisés
05/11/24, 97 conducteurs sensibilisés

2 notes de rappel pour l'utilisation du chauffage et de la climatisation

Des projets pour demain

REDYNAMISATION ET OPTIMISATION DU RÉSEAU

- Mise en service de 2 nouvelles lignes Chron'Hop, C4 et C5
- Mise en service du nouveau pôle d'échanges des Halles
- Mise en service de l'extension du tram F jusqu'à Wolfisheim

ÉVOLUTION DES DÉPÔTS

- Déploiement de bus électriques sur tous les dépôts
- Poursuite des travaux sur UPK : nouvel atelier Grande Révision et finalisation des voies de remisage
- Déploiement des premiers panneaux photovoltaïques à UPK et dans les P+R
- Déploiement de bornes électriques dans les P+R
- Poursuite des travaux de rénovation énergétique fléchés dans le plan d'action de l'audit énergétique

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOCONDUITE ET DES ÉCOGESTES

- Poursuivre l'accompagnement de l'écoconduite sur tous les dépôts
- Poursuite de la campagne écogeste, phase 3
- Mise en place d'une stratégie commune EMS -CTS pour gérer les ressources en eau

+ D'INFOS
SUR LES PROJETS PHARES DE 2024

RETOURNEZ LA BROCHURE POUR ACCÉDER AU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Objectif

Pour nos clients

« ENTREPRISE CITOYENNE À L'ÉCOUTE DE SES CLIENTS, LA CTS S'ENGAGE À DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ ADAPTÉES À LEURS BESOINS ET AU TERRITOIRE. ELLE FAVORISE L'INCLUSION DE TOUS ET S'IMPLIQUE POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE ET LE RESPECT MUTUEL. »

2 INDICATEURS	RÉSULTATS À 2024	AMBITION D'ICI 2025
FRÉQUENTATION	**102,4 millions** de déplacements	**102 millions** de déplacements
SATISFACTION CLIENTS	**85%**	**90%** minimum

Avis du Comité de mission

SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF STATUTAIRE POUR NOS CLIENTS

Le Comité de mission se réjouit de la mise en accessibilité des stations de tramway permise par l'action de la CTS. Pour autant, le Comité de mission constate que certains mobiliers qui ne relèvent pas de la concession entravent encore l'accessibilité des PMR. Il est souhaitable que la CTS puisse intervenir auprès de l'autorité concédante pour finaliser l'accessibilité complète. Le Comité de mission souhaite qu'une démarche identique soit menée pour les stations de bus, tout en étant conscient que certaines stations ne permettent pas une mise en accessibilité totale (informer dans ces cas-là les PMR concernés).

Le Comité note avec intérêt le lancement d'une grande révision des pôles d'échanges. Pour le Comité, les pôles d'échanges d'Homme de Fer et de la Gare centrale mériteraient une grande révision approfondie pour redonner une valeur beaucoup plus qualitative à ces espaces publics (lumière, ambiance, propreté, sentiment de sécurité).

De façon générale, le Comité souhaite que l'entreprise porte une attention particulière à 3 points en particulier pour l'ensemble des stations et arrêts :

- L'arrêt en lui-même pour répondre aux exigences de qualité de service (informations voyageurs mais aussi confort, propreté, etc.)
- Le jalonnement piéton pour fluidifier et sécuriser les accès pour se rendre à l'arrêt
- La signalétique pour faciliter les interconnexions entre les modes et les flux

Le Comité note avec satisfaction la réflexion sur la refonte de l'information dans les véhicules.

Le Comité note qu'en 2024 la CTS a mis l'accent sur une communication décalée. Des campagnes efficaces, qui ont été remarquées. Les campagnes de promotion du réseau et de respect des règles de civisme sont à poursuivre ainsi qu'une campagne de rappel de céder les places prioritaires aux PMR quand nécessaire.

Concernant la signature de conventions avec les polices municipales de Strasbourg, Illkirch-Graffenstaden et Schiltigheim ; le Comité pense qu'il serait intéressant d'établir un tableau de bord permettant d'en mesurer ses résultats.

Enfin, le Comité se réjouit de l'expérimentation Affluences menée sur la mesure en temps réel de la charge des rames.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU RÉSEAU EN AMÉLIORANT LA QUALITÉ DU SERVICE

- Améliorer le confort et l'information voyageur
- Développer des partenariats pour renforcer la sécurité et le civisme

DÉVELOPPER DE NOUVELLES SOLUTIONS EN PROPOSANT DES SERVICES DÉMATÉRIALISÉS

- Faciliter l'intermodalité dans le cadre du REME
- Expérimenter Affluences, système d'information de la charge en temps réel

FAIRE LA PROMOTION DU RÉSEAU POUR FAIRE CONNAÎTRE NOS SERVICES ET PARTAGER LES RÈGLES DU BIEN VOYAGER ENSEMBLE

- Poursuivre les opérations "TOUS SUR LE TERRAIN"
- Communiquer de manière décalée pour favoriser le bien voyager ensemble
- Valoriser le service P+R

Fin de la mise en accessibilité des stations de tramway

Lancement d'une Grande Révision sur les Citadis 1 et poursuite sur les bus Citaro

Lancement d'une grande révision des pôles d'échange

Lancement d'un projet de refonte de l'Information dans les véhicules
Expérimentation à bord d'un véhicule

Signature de 3 conventions avec les polices municipales de Schiltigheim, Illkirch-Graffenstaden et Strasbourg

7 813 jeunes sensibilisés au civisme via des actions partenariales

Acceptation du titre départ immédiat sur le réseau TER au sein de l'EMS

1650 vues depuis le lancement le 15/11/24

Passage de la flamme olympique
6ème édition - 76 participants

Marché de noël
7ème édition - 39 participants

1 campagne « La validation n'est pas une option » déclinée pour 3 cibles et matérialisée sur le terrain

1 campagne plan portes

1 habillage de tramway « Nudge » pour rappeler des règles de sécurité et de civisme

1 nouvelle campagne contre les incivilités «ensemble faisons monter la politesse à bord»

1 nouveau flyer tarification

Déploiement d'une nouvelle signalétique

Des projets pour demain

RENFORCER LA QUALITÉ ET LA FIABILITÉ DU RÉSEAU

- Poursuivre la Grande Révision des stations
- Améliorer l'information voyageurs en embarqué et à quai

MODERNISER LE PARC

- Mise en service de 7 nouvelles rames Citadis 3
- Mise en service de 32 nouveaux bus Heuliez électriques
- Poursuite de la grande révision des bus Citaro et des tram Citadis 1

DIGITALISER LE PARCOURS CLIENTS

- Refonte du site internet
- Lancement de la badgeo sur mobile
- Lancement de l'open payement

LANCEMENT DE NOUVEAUX SERVICES

- Intégration d'un service de transport pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Renouvellement de l'exploitation du Transport à la demande
- Mise en service de 2 nouveaux P+R

+ D'INFOS
SUR LES PROJETS PHARES DE 2024

RETOURNEZ LA BROCHURE POUR ACCÉDER AU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Objectif

Pour nos salariés

« LA CTS S'ENGAGE POUR LE BIEN VIVRE DANS L'ENTREPRISE. ELLE VEILLE À LA SÉCURITÉ ET AU BIEN-ÊTRE DE SES AGENTS TOUT AU LONG DE LEUR CARRIÈRE. ELLE ENCOURAGE LE DIALOGUE SOCIAL ET LA TRANSMISSION DE VALEURS PARTAGÉES AU BÉNÉFICE D'UNE AMBITION ET D'UNE MOBILISATION COLLECTIVES. »

1 INDICATEUR	RÉSULTATS À 2024	AMBITION D'ICI 2025
BAROMÈTRE D'ENGAGEMENT	**8/10** **776 participants** soit 44% de participation	Plus de **7.5/10** **650 participants** au minimum

Avis du Comité de mission

SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF STATUTAIRE POUR NOS SALARIÉS

Le Comité de mission souligne à nouveau les efforts déployés par l'entreprise pour permettre aux salariés d'exercer leur mission dans un environnement épanouissant, protecteur et propice à une vie collective de qualité.

Il constate le développement de pratiques participatives pour faire évoluer l'organisation et note les améliorations apportées dans les espaces de travail et à la protection des salariés.

Le nombre de salariés confirmés par les actions de formation témoigne de l'importance attachée à ce volet essentiel des ressources humaines.

La progression des résultats du baromètre d'engagement, avec une satisfaction globale de plus de 0,5 point par rapport à 2023 et une note de 8 sur 10 en 2024, met en évidence la motivation des salariés. Cependant, leur connaissance du statut d'entreprise à mission de la CTS, avec les engagements qu'il recouvre, devrait être renforcée, ce qui justifie des actions de communication en ce sens. Par ailleurs, et pour aller plus loin, le Comité souhaiterait que des questions complémentaires soient posées pour comprendre plus finement quelles sont les raisons qui expliquent la fierté des salariés (le salaire, les conditions de travail, autre...).

S'agissant de la sécurité au travail, le Comité -s'il souligne les moyens mobilisés par l'entreprise- souhaiterait à l'avenir pouvoir disposer d'éléments sur l'impact des investissements de l'entreprise en ce sens (indicateurs de suivi du nombre d'accidents du travail et du nombre de jours d'absentéisme).

Enfin, le Comité de mission relève la capacité de la CTS à faire évoluer ses pratiques managériales. Le Comité constate une démultiplication des échanges et des rencontres pour favoriser plus de partage et de participatif entre les collaborateurs. La CTS développe des évènements type hackathon ou « partageons ensemble nos réussites » qui permettent de favoriser le collectif, l'autonomie et la confiance.

Le Comité exprime aussi le vœu d'aller à la rencontre des salariés et renforcer les échanges avec les instances de gouvernance de l'entreprise sous des formes à déterminer.

RÉALISATIONS 2024

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Repenser l'organisation du travail
- Améliorer le confort des agents

ACCOMPAGNER ET FORMER LES SALARIÉS

- Internalisation de la formation continue obligatoire (FCO)
- Formation sur les relations de travail entre les femmes et les hommes
- Nouveau programme de formation pour les managers
- Nouvelle formation aux fondamentaux de la gestion de projets

FAVORISER LE PARTAGE ET LE PARTICIPATIF

- Démultiplier les échanges et les rencontres
- Favoriser l'ingéniosité des salariés
- Renforcer le collectif et la convivialité

Réflexion sur les cycles et les rythmes à la conduite :
- Diffusion d'un sondage auprès des conducteurs
- Organisation de groupes de travail

Mise en place de nouveaux cycles de travail :
- Pour les responsables d'équipe à l'exploitation depuis le 07 octobre 2024
- Pour les équipes du PCI depuis le 01 novembre 2024

Création de nouveaux bureaux sur le dépôt de Cronenbourg, pour les équipes :
- Contrôle - intervention
- Qualité et amélioration continue
- Travaux évènements manifestations

Nouvel espace de stockage pour augmenter la superficie du magasin (800m² supplémentaires)

Déploiement de protections auditives dans les ateliers

Obtention de la certification QUALIOPI le 07 mai 2024 (13 salariés formés)
Lancement des formations internes à partir du 02 septembre 2024 (9 sessions en 2024)

1 285 personnes formées en e-learning

49 personnes formées

14 personnes formées

6 évènements "Partageons ensemble nos réussites"

Allo CTS ouvre ses portes : 40 participants

Hackathon, réalisation d'une 4ème édition
6 équipes de 4 participants, 3 jurys, 3 experts,
1 journée pour trouver une solution pour renforcer l'esprit d'équipe

Une journée d'intelligence collective avec l'équipe contrôle - intervention "Unir nos forces pour réussir en équipe"

5 projets récompensés au challenge des bonnes idées

30 ans du tram : 1 exposition, 1 photocall, 1 quizz, 1 concours de dessin, 5 podcasts, 5 vidéos d'archives

La CTS fait ses jeux à l'occasion de l'ouverture des JO

Diffusion d'épreuves sportives pour l'Euro 2024, les jeux olympiques et les jeux paralympiques

Petits-déjeuners de début d'année

Journée d'halloween et journée de noël

La CTS s'engage pour Octobre Rose

Des projets pour demain

UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Porter une attention particulière aux conditions de travail notamment en période de travaux
- Mettre en place de nouveaux cycles pour les métiers opérationnels
- Réduire l'absentéisme et les accidents du travail
- Mettre en place le projet gagnant du Hackathon 2024 « Vis ma vie »
- Partage et participatif, poursuivre les échanges et les rencontres

PLUS D'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS

- Déployer les compétences dans les métiers du technique
- Développer l'accompagnement des managers (boîte à outils, formation)
- Développer des outils innovants (codéveloppement, webinaire)

PLUS DE SÉCURITÉ

- Nouvelle campagne de communication sur les règles d'or en matière de sécurité
- Développer une culture interne de gestion des risques d'entreprise

+ D'INFOS
SUR LES PROJETS PHARES DE 2024

RETOURNEZ LA BROCHURE POUR ACCÉDER AU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Objectif

Pour l'économie de notre territoire

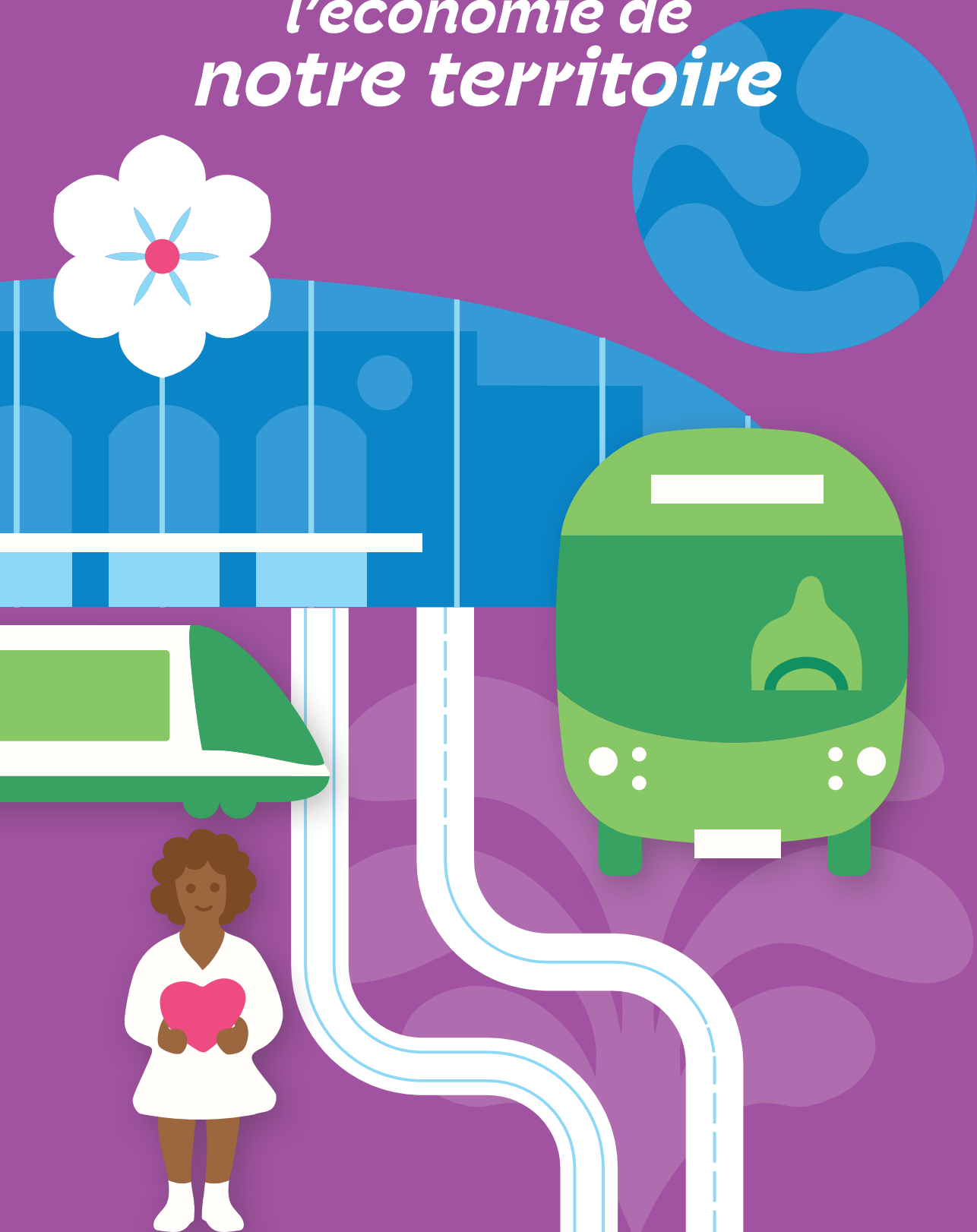

« ACTRICE ÉCONOMIQUE RESPONSABLE, LA CTS CONTRIBUE À L'ACCÈS À L'EMPLOI ET S'ENGAGE À PRENDRE PART AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE, EN S'APPUYANT SUR LES TPE ET LES PME. »

2 INDICATEURS	RÉSULTATS À 2024	AMBITION D'ICI 2025
RECRUTEMENT	**414 conducteurs** recrutés et formés	**400 conducteurs** recrutés et formés
ACHATS	**58%** de fournisseurs avec un siège social dans le Grand Est	Plus de **50%** de fournisseurs avec un siège social dans le Grand Est

Avis du Comité de mission

SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF STATUTAIRE POUR L'ÉCONOMIE DE NOTRE TERRITOIRE

L'adoption du statut d'entreprise à mission offre l'opportunité, à la CTS, de prendre la pleine mesure du rôle qu'elle joue dans l'ensemble de l'espace métropolitain strasbourgeois.

Ce rôle se décline en tout premier lieu dans la stratégie de recrutement, qui doit répondre aux besoins d'acquisition des compétences nécessaires à son bon fonctionnement, mais également contribuer à l'accès à l'emploi de salariés représentatifs de la diversité de la société.

Dans un contexte de métiers en tension, le Comité note les mesures mises en place pour réinventer la stratégie de recrutement et développer des solutions innovantes pour répondre aux besoins d'évolution de masse salariale de l'entreprise.

Les mesures de cooptation ou encore de partenariats avec des structures d'inclusion sont intéressantes. Le Comité souhaiterait suivre davantage leur impact avec un bilan du nombre de recrues issues de ces dispositifs.

Le Comité note la visibilité et l'impact médiatique de la nouvelle campagne de recrutement « tous métiers » qui a été largement diffusée (habillage de tramway, petite verrière de la gare centrale, véhicule de service). Cette campagne originale présente deux vertus : répondre aux objectifs de recrutement et faire connaître la diversité des métiers de la CTS.

De façon plus globale, l'impact très conséquent de la CTS sur le territoire mériterait d'être mieux identifié et connu. Il serait intéressant d'évaluer l'impact des retombées économiques de l'activité de la CTS (par des emplois directs et indirects, nombre de marchés publiés par l'entreprise, impacts qualitatifs et quantitatifs de son activité et impacts sur l'attractivité du territoire).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

RÉINVENTER LA STRATÉGIE DE RECRUTEMENT

- Préparer l'évolution de la CTS 2025 en termes de recrutement
- Recours à l'insertion pour une démarche de recrutement plus inclusive

GÉRER L'ENTREPRISE DE MANIÈRE RESPONSABLE ET CITOYENNE

- Acheter et consommer de manière responsable
- Sensibiliser à la corruption et au trafic d'influence
- Poursuite du mécénat de compétence
- Accueil de TIG (travaux d'intérêts généraux)
- Dons à des associations / partenaires pour ne pas gaspiller

Une nouvelle campagne
de recrutement « tous métiers »

15 évènements emploi dont 1 « tram de l'emploi »,
le 24 mai 2024 et 1 « bus de l'emploi »
le 18 septembre 2024

Partenariat avec la maison de l'emploi
pour les événements "rendez-vous en entreprise
inconnue " : 2 vidéos de promotion des métiers
de la CTS et rencontre de 20 acteurs
de l'emploi et de l'insertion

Partenariat avec Ovalie pour recruter à la conduite :
13 embauches à l'issue des 6 mois d'intérim

Partenariat avec le CFA mobilité et France Travail
pour recruter au technique : 7 agents de maintenance
embauchés en apprentissage pour 2 ans

Lancement du SPASER :
mise en place de 25 indicateurs de suivi

Fin du démantèlement des 26 Eurotram phase 1.
Soit 10 400 pièces réutilisées

Opération pneumatique sur le dépôt de Cronenbourg :
- 15 agents mobilisés pour sensibiliser
  à l'accostage des bus
- Une facture divisée par trois

180 salariés formés par un avocat

Lancement d'une 3ème session avec Kodiko :
7 salariés volontaires

86 heures réalisées à la carrosserie
et à la signalétique

Collecte de jouets pour la Croix rouge, environ 170 kg

Dons de papier à des écoles, environ 450 kg

Dons de matériel informatique auprès
de l'association Humanis :
46 écrans, 28 PC fixes, 3 PC portables,
2 imprimantes

Des projets pour demain

RENFORCER LA STRATÉGIE RH

- Campagne de communication « Tous métiers », saison 2
- Développer la marque employeur

UNE GESTION PLUS RESPONSABLE ET CITOYENNE

- Développer une culture interne de pilotage des budgets
- Poursuite du mécénat de compétence et réalisation d'un jardin des droits de l'Homme

UN TERRITOIRE PLUS ATTRACTIF

- Renforcer nos partenariats avec les acteurs du commerce et du territoire
- Améliorer nos services dédiés aux touristes (Pass vent)
- Dynamiser notre démarche de partenariat pour les plans de mobilité des entreprises

+ D'INFOS
SUR LES PROJETS PHARES DE 2024

RETOURNEZ LA BROCHURE POUR ACCÉDER AU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Objectif

Pour notre développement

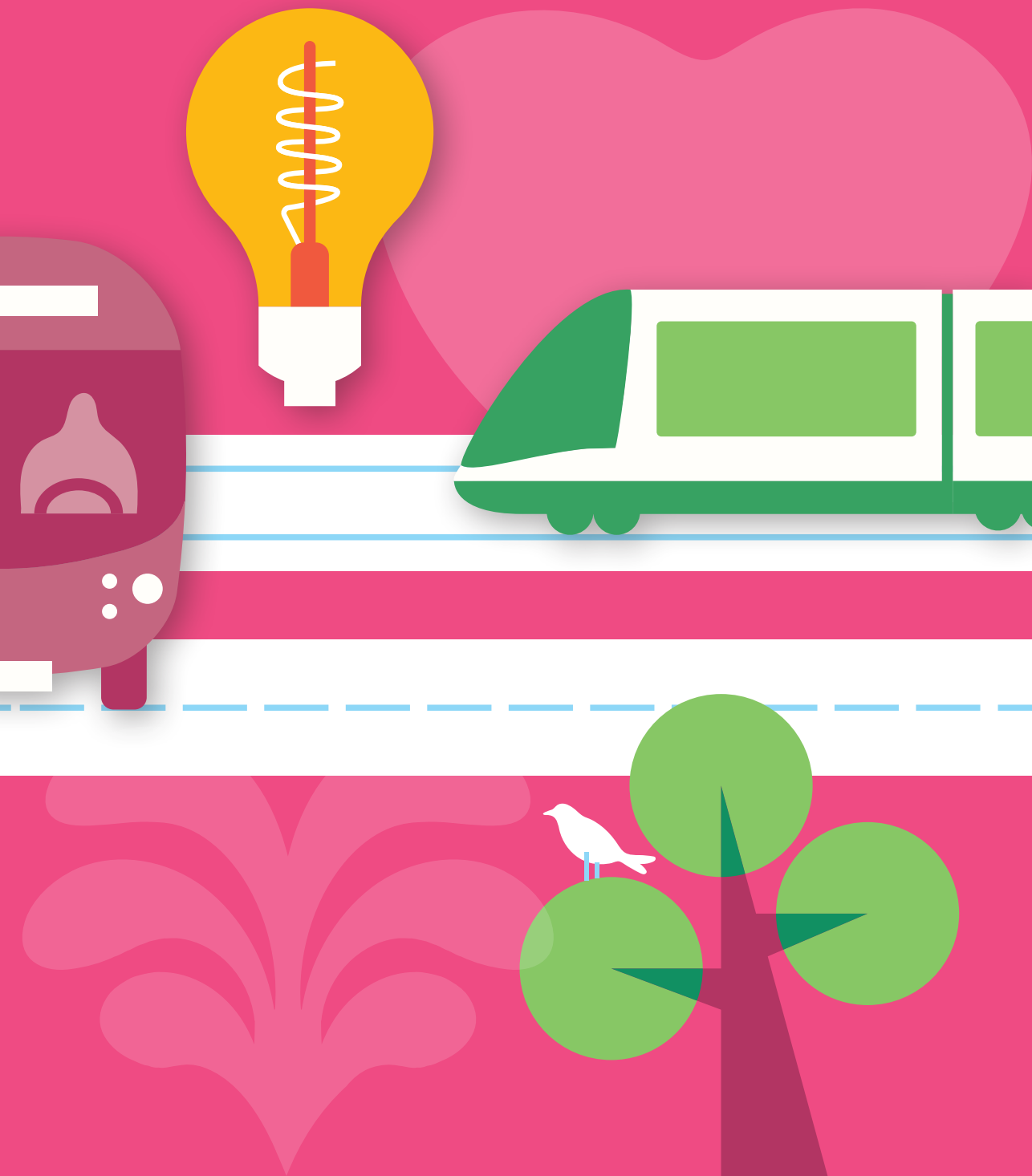

« LA CTS INVESTIT DANS L'INNOVATION TECHNIQUE ET SOCIALE POUR AMÉLIORER SA PERFORMANCE ET DÉVELOPPER SON EXPERTISE AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE MOBILITÉ. »

1 INDICATEUR	RÉSULTATS À 2024	AMBITION D'ICI 2025
PROJETS DE DÉVELOPPEMENT	**Dématérialisation des courriers conducteurs** à la Direction de la Production - **Expérimentation de la réalité virtuelle** à la DRH	**1 INNOVATION** par Direction

Des réflexions sont en cours pour repenser cet indicateur. Le rapport du Comité de mission publié en juin 2024 et l'audit de l'Organisme Tiers Indépendant réalisé en janvier 2025, expriment tous deux le souhait d'identifier davantage les impacts en matière d'innovation.

Avis du Comité de mission

Le Comité note favorablement la mobilisation de la CTS dans le cadre de plusieurs innovations en matière d'outils de fonctionnement interne (gestion des courriers, de la paie, des outils informatiques, sécurité) et externe (expérimentation tram-colis, modernisation de la gestion des retours clients, sécurisation de l'accès à l'application). Il note également le partenariat très intéressant avec l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) pour évaluer l'impact de la société à mission sur les salariés.

Il encourage la stratégie de développement de l'usage de l'IA générative en interne qui peut permettre de faciliter les tâches répétitives, dans une optique d'amélioration des conditions de travail et de valorisation des ressources ; et demande que tout processus d'innovation lié à l'IA se fasse de manière éthique tant au regard des impacts sociaux qu'environnementaux.

Enfin, le Comité rappelle son souhait de pouvoir disposer d'indicateurs d'impact pour accompagner les différentes innovations.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

AMÉLIORER NOTRE PERFORMANCE ET NOTRE SÉCURITÉ

- Renouvellement du Système d'Aide à l'Exploitation (SAE) Bus et Tram
- Modernisation du réseau informatique
- Renfort de la cybersécurité
- Expérimentation d'un simulateur de conduite
- Expérimentation de la réalité virtuelle dans les processus de recrutement

AMÉLIORER NOS OUTILS DU QUOTIDIEN

- Modernisation de la gestion des retours clients
- Renouvellement du logiciel de paie
- Développement d'outils pour faciliter les missions en mobilité
- Dématérialisation des courriers conducteurs
- Déploiement de Microsoft Office 365

AMÉLIORER NOTRE EXPERTISE

- Animation de la qualité de société à mission
- Partenariat de recherche avec l'INRS
- Reporting extra-financier
- Salon Européen des mobilités
- Partenariat Kéolis
- Nouvelle enquête Origine-Destination

Attribution du marché à INIT

Poursuite de la fiabilisation du réseau Hirschmann :
- Monitoring de l'ensemble du réseau
- Changement des deux cœurs de réseau

Nouvelle salle informatique
et augmentation des connexions

Mise en place de la MFA, système
de double authentification

Mise en place d'un dispositif spécifique
pendant la période des Jeux Olympiques

Lancement d'un marché pour acquérir
un simulateur de conduite tram

Expérimentation pour les recrutements
au PCC et au contrôle

Mise en place de la solution AVANTEAM
pour traiter les réclamations

Préparation de la bascule

Déploiement au service contrôle-intervention

Expérimentation auprès de 130 conducteurs
du dépôt de Cronenbourg

Mise en place de personnes relais
pour accompagner les utilisateurs

Le comité de mission rend son 1er rapport

Réalisation de plus de 50 entretiens
individuels et collectifs

Accompagnement pour la réalisation
de la matrice de double matérialité

Présence d'un stand CTS, aux côtés
de l'Eurométropole de Strasbourg
et de la Région Grand Est
Réalisation de 4 conférences et 2 visites techniques

Le séminaire marketing se déroule à Strasbourg,
en partenariat avec la CTS

109 658 enquêtes administrées
entre mars et juin 2024

Des projets pour demain

AMÉLIORER NOTRE PERFORMANCE

- Poursuivre le renouvellement du SAE
- Poursuivre la modernisation du réseau informatique
- Accompagner le développement de l'IA dans l'entreprise
- Acquisition d'un simulateur de conduite tram

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX OUTILS

- Déployer le nouvel outil de paie
- Renouvellement de l'intranet
- Développement d'une nouvelle version du logiciel Visiorames

RENFORCER NOTRE EXPERTISE

- Société à mission, certification par un OTI
- Poursuite du partenariat de recherche avec l'INRS
- Repenser notre reporting extrat-financier

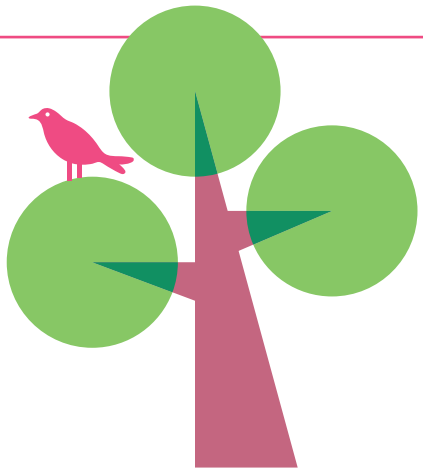

+ D'INFOS
SUR LES PROJETS PHARES DE 2024

RETOURNEZ LA BROCHURE POUR ACCÉDER AU RAPPORT D'ACTIVITÉ

LE MOT

DU PRÉSIDENT DE LA CTS

« Le comité de mission est un bel exemple d'acculturation. Venant d'horizons divers, ses membres offrent à la CTS de précieux regards extérieurs sur ses activités.

Ce comité a vécu sa première pleine année d'exercice en 2024. Il est donc encore jeune.

Pour autant, il est déjà solide et bien en place. Je ne suis pas le seul à le saluer puisque ce sont également les conclusions de l'Organisme Tiers Indépendant chargé de vérifier que la CTS respecte ses objectifs statutaires.

Dans ce second rapport, le comité de mission précise qu'il faudrait renforcer l'appropriation des salariés et leur connaissance du statut d'entreprise à mission.

L'animation de la mission en interne et l'embarquement des salariés est effectivement une question essentielle.

Elle est d'ailleurs au cœur d'un partenariat de recherche avec l'INRS pour lequel je participe en tant que membre du comité de pilotage, composé de salariés issus des différents métiers de l'entreprise.

En interne comme en externe, le modèle de société à mission commence tout juste à se faire connaître.

À la fin de cette année 2024, près de 2 000 entreprises françaises l'ont adopté. La CTS fait partie des pionnières dans l'Eurométropole de Strasbourg. Elle est prête à faire bénéficier de son expérience les entreprises qui souhaite se lancer. »

Patrick Maciejewski,
président de la CTS.

DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

« À la lecture de son rapport et de la teneur de ses réunions auxquelles j'ai assisté, je suis impressionné par l'implication, le dynamisme et l'esprit de ce comité de mission. Ses avis sont tous constructifs et inspirants. Certaines de ses conclusions croisent celles de l'Organisme Tiers Indépendant puisque notre première vérification a eu lieu en janvier 2025. Nous venons donc de franchir une première étape dans la vérification de notre mission. Ces premières conclusions sont unanimes. La CTS doit s'appuyer sur des indicateurs de résultats plutôt que sur des indicateurs de moyens. Elle doit aussi changer d'échelle pour prendre en compte l'activité globale de l'entreprise et faire en sorte que les exigences que porte la CTS dans le cadre de sa mission soit aussi portées par les entreprises sous-traitantes et ses autres partenaires. Par ailleurs, l'année 2024 a aussi été marquée par le lancement de notre partenariat de recherche avec l'INRS. Son objectif est de comprendre l'impact de la qualité de société à mission sur le quotidien des salariés. Cette recherche va se poursuivre jusqu'à fin 2025 mais nous tirons déjà de premiers enseignements. Ceux-ci orientent nos efforts pour accompagner l'ensemble de nos salariés afin que tous aient encore plus conscience de leur rôle individuel et collectif dans la réalisation de nos engagements. »

Emmanuel Auneau,
directeur général de la CTS.

SOCOTEC

Socotec Environnement
11, rue st Maximin
69003 LYON

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant concernant la qualité de Société à mission Vérification tierce partie portant sur l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Compagnie des Transports Strasbourgeois - CTS

N°SIREN 56850068000018, Code APE 49.31Z.

Intégration d'une raison d'être et d'objectifs sociaux et environnementaux dans les statuts suite à l'AG du 04/05/2023 (dépôt aux Greffes du 17/07/2023).

Rapport de vérification de l'organisme tiers indépendant concernant l'exécution des objectifs dont s'est dotée la société à mission

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de vérificateur (*Accréditation COFRAC validation/vérification n°03-1903*[1]), nous vous présentons le résultat de nos travaux effectués en application des dispositions des articles A. 210-1 et A. 210-2 du Code de commerce.

Il nous appartient, en conformité avec les articles précités du Code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion motivée sur l'atteinte des objectifs que l'entreprise s'est fixés dans ses statuts.

[1] *: liste des implantations et portée disponibles sous www.cofrac.fr*

Nature et étendue des travaux

SOCOTEC Environnement a planifié et effectué ses travaux, notamment en effectuant :

- une prise de connaissance de la société visant à la compréhension des activités et de la structure de la CTS et de son périmètre (notamment au travers du dernier rapport du Comité de mission),
- une analyse des enjeux visant à établir un plan de vérification propre à la formulation de la raison d'être et des objectifs dont l'entreprise s'est dotée,
- la mise en œuvre du plan de vérification,
- la rédaction d'un rapport provisoire soumis à l'approbation de l'entreprise,
- la rédaction d'un rapport définitif (avis sur l'atteinte des objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans les statuts de l'entreprise).

Notre intervention a consisté, sur la base d'une vérification documentaire (période du 12 décembre 2025 au 7 janvier 2025) et d'une vérification sur site les 8, 9 et 10 janvier 2025 par un de nos experts en matière RSE, à l'examen de preuves ainsi que des entretiens avec la direction et les personnes en charge du suivi des objectifs (Directeur général ; membres du Comité de mission).

Nous avons mis en œuvre les travaux de vérification suivants conduisant à s'assurer que les objectifs opérationnels ont été atteints au regard des trajectoires définies par l'entreprise sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission :

- Pour chaque objectif statutaire, nous avons vérifié l'existence, la pertinence et la cohérence du suivi effectué (déclinaison en objectif opérationnel et trajectoire associée, feuille de route…).
- Nous avons apprécié les modes opératoires de la CTS pour effectuer le suivi de ses objectifs, au regard de leur fiabilité, leur caractère compréhensible et leur exhaustivité (utilisation des outils de consolidation et/ou de requête et traitement des données collectées).
- Nous avons mené au niveau de la CTS, des entretiens auprès des personnes responsables du suivi de chaque objectif environnemental et social afin d'identifier les moyens affectés (organisationnels, humains et le cas échéant financiers) et de vérifier la bonne application des procédures internes pour le suivi des indicateurs de mesure de l'atteinte des objectifs.
- Nous avons pour chaque objectif mené des contrôles et tests de détail, consistant à rapprocher les informations utilisées par l'entreprise pour évaluer ses objectifs avec les pièces justificatives correspondantes et, pour les informations quantitatives, à vérifier les calculs effectués et leur exhaustivité (Siège de Strasbourg, dépôts de Cronenbourg et de l'Elsau).
- Nous avons identifié les éléments de communications externes de l'entreprise en lien avec sa qualité de société à mission : évaluation de la cohérence des messages entre les objectifs statutaires et la communication multicanal réalisée après de parties prenantes.

Nous estimons que notre méthodologie de vérification de la sincérité des données (historiques) prises en compte pour évaluer l'atteinte des objectifs, compte tenu le cas échéant de l'évolution des affaires et de circonstances extérieures, fournit une base modérée à la conclusion et aux commentaires exprimés ci-après (niveau d'assurance modérée).

Conclusion sans réserve

Sur la base de nos travaux, tels que décrits dans la partie « Nature et étendue des travaux » de notre programme de vérification (Version 4 du 13 décembre 2024 appliquée lors de notre vérification disponible sur www.socotec.fr), nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification (18 mois après le dépôt des statuts aux greffes) :

- le fait que l'entité ait atteint les résultats ou les jalons intermédiaires qu'elle a définis, compte-tenu des circonstances internes et externes, pour chaque objectif social ou environnemental retenu, en application du 2° de l'Article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts,

- le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social ou environnemental retenu, en application du 2° de l'Article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts.

Par conséquent, la société CTS respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donnée pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Pour SOCOTEC Environnement, le Vérificateur
Jean-Michel PRIOLEAU

Le 17/01/2025

RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION

JUIN 2025

DAGRÉ | RCS 390 920 411
Illustrations : ©www.tinoland.com | ©Léo Deschler